Remise des insignes de Chevalier de la Légion d' Honneur à Mme. Andrée Gaillard par M. Pascal Mailhos

Coordonnateur National du Renseignement et de la Lutte contre le Terrorisme

Mémorial national de la prison de Montluc
23 octobre 2023

Monsieur le préfet, Mesdames et Messieurs les représentants des hautes autorités déjà citées, chers amis

Je ne souhaitais pas prendre la parole après Bruno Permezel, l'emblématique président des rescapés de Montluc, le plus légitime d'entre nous pour ouvrir cette rencontre, en ce lieu qui arrête le temps et en porte le poids.

J'ai cédé à son injonction car elle me permet de vous exprimer, très chère Andrée Gaillard, la joie profonde que j'éprouve de voir enfin reconnu et honoré votre parcours de vie, votre modestie et votre discrétion dussent elles en souffrir, vous qui abhorrez d'être placée sous les projecteurs des manifestations officielles ou mondaines.

Ma joie est grande que cet hommage vous soit rendu ici, là-même où avez ressenti, certes encore confusément à l'âge de huit ans, ce qu'a été le fanatisme nazi.

Vous êtes restée enfermée dans ces murs durant 28 jours, avant d' être remise à un oncle, peut-être par le fait de tel gestapiste père de famille, conservant encore un zeste d'humanité ou par tel autre nourrissant pour une enfant de résistants une haine moins farouche qu'envers un enfant juif. N'oublions pas à ce propos, en parlant d'enfant à Montluc, cette scène inouïe qui s'est déroulée ici, à quelques pas de nous, que rappelle, oh combien opportunément, l'exposition 2023 des rescapés sur les morts à Montluc, livrant le témoignage glaçant de la résistante Raymonde Franceschini, internée à Montluc, que j'ai entendu avec effroi au procès Barbie :

« La veille de Pâques 1944, la Croix Rouge nous a apporté des œufs durs à chacune. Il y avait dans ma cellule, depuis peu, un enfant de dix ans. La gardienne m'a dit : « Il ne faut pas donner des œufs au petit ». C'est pourtant ce que j'ai fait dès qu'elle a refermé la porte. L'enfant était si heureux qu'il s'est jeté dans mes bras en me demandant « Alors toi, tu les aimes bien les juifs ? » . Ce gamin de dix ans, ils sont venus le chercher dans la nuit et ils l'ont tué devant la porte à coups de galoches »

Témoignage du 5 juin 1987

Vous avez eu la vie sauve, chère Andrée Gaillard, mais votre détention s'est achevée par l'arrachement à votre mère qui vous protégeait en ces lieux hostiles, cette mère que l'on s'apprêtait à placer dans un convoi à destination du camp de concentration de Ravensbrück et que vous ne reverrez qu'en 1945, alors qu'elle avait pu résister aux épreuves qu'elle avait endurées, tout comme votre frère René miraculeusement rescapé en dépit d'incessants transfèrements subis aux camp de Dachau, Landsberg, Auschwitz et Mauthausen.

Mais il n'en a pas été de même pour votre père qui, comme l'a rappelé Bruno Permezel, a rendu le dernier souffle au sinistre kommando d'Ohrdruf, annexe du camp de Buchenwald et de votre frère Jean qui n' a pas résisté au régime inhumain du kommando de Gusen, annexe du camp de Mauthausen.

Car la famille à laquelle vous apparteniez était celle d'une famille d'authentiques patriotes, parents et enfants, ayant spontanément rejoint l'armée des ombres pour rejeter l'insupportable asservissement au joug de l'occupant nazi.

Au retour de la paix, vous auriez pu mener une existence victimaire, dans une permanente déploration de ce qu'à la loterie de la vie vous aviez tiré le billet « Pas de chance ». Et chacun l'aurait compris. Mais vous avez su mobiliser votre force d'âme, votre volonté farouche pour mettre votre existence au service des autres, dans vos activités professionnelles mais aussi extraprofessionnelles que votre pudeur a toujours masquées. Que de magnifiques actions sociales avez-vous conduites dans une admirable discrétion et sans rien en attendre en retour!

Mais surtout vous avez érigé le sacrifice des vôtres pour la patrie en un devoir sacré : celui de la transmission de la mémoire. Non point pour magnifier les actes de résistance de vos parents, mais pour que leurs sacrifices ne soient pas vains. Vous avez ressenti comme un devoir filial de témoigner pour que les générations qui n'ont point connu ces temps de Nuit et Brouillard, ne les revivent plus.

Alors intiment convaincue que : « S'il n'y a plus d'Histoire et que le monde est devant une page blanche, tout est permis, à commencer par le pire », selon l'expression d'un chroniqueur en ces jours dramatiques que nous vivons, vous êtes partie en croisade mémorielle.

Je vous ai connu ici, en 2010, aux côté de Georges Tassani, Bruno Permezel et Hélène Berthaud, militant depuis des lustres, à la tête des Rescapés de Montluc pour la sauvegarde de cet irremplaçable lieu de mémoire qui nous réunit ce matin. Ce bâtiment cellulaire venait, non sans mal, d'échapper au pic des démolisseurs. Ses verrières laissaient s'échapper l'eau à chaque orage, les portes de ses cellules étaient pour la plupart dégondées car destiné à être détruit,

Montluc avait été livré aux manœuvres des unités d'intervention pénitentiaires.

Le jour même de son ouverture aux visiteurs, vous avez accepté de vous mettre à disposition pour livrer votre témoignage, dès que vous en seriez requis, tout comme Hélène Berthaud, Claude Bloch et Jean Nallit, tandis que Bruno Permezel faisait office de cicérone bénévole.

Et vous n'avez jamais failli, sachant trouver les mots simples, authentiques pour faire comprendre, notamment aux jeunes scolaires, à travers le récit de votre vie et l'évocation du destin de vos parents, la réalité de ces temps où l'homme était devenu un loup pour l'homme.

Vous êtes pour moi, comme pour tous les membres non institutionnels du conseil d'orientation de ce Mémorial que j'ai l'honneur de présider, un modèle de ce militantisme mémoriel. Ce militantisme mémoriel que certains technocrates de la science historique regardent parfois avec condescendance, alors que ce militantisme mémoriel est la flamme qui entretient le culte de la présence permanente du souvenir de notre passé collectif et de ses leçons, qui doit nourrir le vivre ensemble de notre Nation.

Lorsque vous témoignez sans ménager votre santé fragile, lorsque sur vos modestes deniers vous financez la restauration d'une plaque ou d'une stèle rappelant le sacrifice d'un résistant, vous suscitez notre admiration profonde tout en nous interpellant sur ce que nous pourrions accomplir davantage au service de l'œuvre de mémoire.

Il était juste et bon que notre collectivité nationale vous exprime sa reconnaissance pour l'engagement qui a été et demeure le vôtre.

Cela a été rendu possible grâce à vous, Monsieur le Préfet, qui avez répondu avec une spontanéité qui nous a touchés, à la sollicitation du président des rescapés de Montluc qui savait pouvoir trouver en vous une oreille bienveillante. Car nous savons et je puis personnellement en témoigner, combien forte et authentique est votre conviction de l'utilité du culte de l'histoire comme socle de l'éducation à la citoyenneté.

Tout au long de l'exercice de vos fonctions à Lyon, le soutien que vous avez apporté aux passeurs de mémoire présents dans cette salle, a été sans faille et ne s'est pas limité à des mots. Votre venue ce matin parmi nous, en dépit du poids des charges éminentes qui vous exercez au plus haut niveau de l'Etat, notamment par les temps qui courent, en atteste encore. Oui, Monsieur le préfet, notre gratitude est grande à votre endroit.

Chère Andrée Gaillard, soyez heureuse et fière de la distinction que vous allez recevoir des mains d'un des plus hauts serviteur de l'Etat spécialement venu de Paris pour vous et dans la mémoire des vôtres. Sachez que la collectivité des anciens résistants et de leurs familles ainsi que de tous ceux qui vous entourent ce matin, y voit un symbole assurément beau et émouvant.

Jean-Olivier Viout

Procureur général honoraire de Lyon

Président du Conseil d'orientation du Mémorial national de la prison de Montluc